



Location mobihome famille

Par **Steph29800**, le 11/07/2019 à 15:12

Bonjour

Je suis propriétaire d'un mobil home dans le sud de la France.

Le propriétaire du camping me met des bâtons dans les roues car je veux prêter mon mobil home à ma sœur durant 15 jours, mais le propriétaire du camping refuse car c'est noté que je peux le prêter gracieusement à mes ascendants.

Que puis-je faire ?

Qu'appelle-t-on ascendants ?

Merci pour votre réponse

Par **Lag0**, le 12/07/2019 à 07:35

[quote]

Qu'appelle-t-on ascendants ?

[/quote]

Bonjour,

Définition juridique :

[quote]

Une personne est l'"ascendant" d'une autre, lorsque cette dernière en est issue par la naissance et ce, à tous les [degrés](#) successoraux (père, mère, grand-pères, grand-mères, arrière-grands-pères et arrière-grands-mères etc.). Quand on remonte

dans l'ordre chronologique des naissances n'y a pas de fin à l'ascendance. Les ascendants comprennent également les personnes qui sont des collatéraux des ascendants (oncle et tantes, grands-oncles et grandes tantes... etc. .) qui dans chaque lignée paternelle ou maternelle ont un ascendant commun.

[/quote]